

## Crèche vivante à Saint-Martin-d'Armagnac

Mercredi 19 décembre



Crèche vivante à Saint-Martin-d'Armagnac

L'association Camasa (Association pour la restauration du patrimoine du village) organise une crèche vivante mercredi 19 décembre à 19 heures en l'église Saint-Martin-d'Armagnac (l'église sera chauffée). La crèche sera bénie par le Père Alexis Bankolé. De nombreuses gourmandises attendront les visiteurs.